

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 77 Formation à la neutralité			
Code	PEPS3B77PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Johan VANOUTRIVE (johan.vanoutrive@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Arnaud PITOUT (arnaud.pitout@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Un module de 20h en conformité avec le décret du 17/12/2003 vise à fournir le complément de formation qui permet aux étudiants de postuler dans l'enseignement organisé par la Communauté Française Wallonie-Bruxelles de Belgique.

Sensibiliser les étudiants à adopter une posture la plus neutre possible.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B77PSA Formation à la neutralité

20 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 0 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B77PSA Formation à la neutralité

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation à la neutralité			
Code	6_PEPS3B77PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Johan VANOUTRIVE (johan.vanoutrive@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette formation a pour but de préparer les étudiants, futurs enseignants, à se situer par rapport à l'obligation de neutralité dans l'enseignement officiel. Ils seront donc, dans un premier temps, sensibilisés aux problèmes inhérents au système scolaire pouvant mettre à mal cette attitude "neutre" et dans un deuxième temps, ils seront invités à parcourir les textes légaux qui font référence à l'obligation de ce principe de neutralité. Ils devront enfin montrer, lors de l'évaluation, qu'ils ont réfléchi à cette problématique et qu'ils sont prêts à adopter une attitude neutre et ouverte dans leur future carrière d'enseignant.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- "Être neutre..." signification de ce concept et difficultés rencontrées sur le terrain liées à cette notion
- "Neutralité engagée"
- Décrets neutralité, constitution belge et droits de l'enfant/de l'homme
- réflexion et conclusions

Démarches d'apprentissage

Construction d'un outil pédagogique permettant de rencontrer les objectifs des décrets concernés.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant est à la disposition des étudiants pour encadrer la réalisation du projet.

Sources et références

- Wiame, B. (2009), *Enseignant et neutre? Les obligations en Communauté française de Belgique* (2ème édition), Bruxelles : De Boeck
- Décret organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné et portant diverses mesures en matière d'enseignement (17/12/2003).
- Constitution Belge (version coordonnée et abrégée)
- Décret Mission

- Leleux, C. (2006). Education à la citoyenneté. Tome1. Les valeurs et les normes de 5 à 14 ans. Bruxelles. De Boeck.
- Leleux, C. (2006). Education à la citoyenneté. Tome2. Les droits et les devoirs de 5 à 14 ans. Bruxelles. De Boeck.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus et notes de cours.
- ConnectEd
- Outils Office

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence est obligatoire pour toutes les séances et sera vérifiée systématiquement. Toute absence devra être justifiée par un certificat médical ou une attestation émanant de l'école de stage. En cas d'absences fréquentes à la formation (justifiées ou pas), l'enseignant pourra refuser de délivrer l'attestation ou exiger de l'étudiant des travaux de "rattrapage" s'il le juge pertinent selon les motifs des absences.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).